

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-984/SG/IAM portant admission au bénéfice de la retraite d'un Sergent de la Garde Territoriale

n° 75-984/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

24 mai 1975

Numéro JO

n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro

25 juin 1975

### TEXTE INTÉGRAL

Le sergent Abdi Bogoreh, mle 482 en service au Détachement du Corps urbain, né vers 1930, est rayé du contrôle des effectifs du personnel de la Garde territoriale pour raison de limite d'âge à compter du 16 août 1975. Il recevra le certificat de libération.